

La Chapelle Saint-Sauveur



Non loin des hameaux de St GELY et de TALAZARGUES (Commune de CORNILLON) sur une colline dominant la vallée de la Cèze, existe une chapelle du nom de St SAUVEUR, érigée pense-t-on sur les restes d'une infirmerie des templiers.

Datée du 12/13ème siècle, elle offre un aspect rustique. L'intérieur, récemment restauré, donne une impression de solitude et de recueillement, avec son chœur dépouillé, mais conserve deux curieux petits chapiteaux dont l'un est gravé de caractères évoquant l'ÉGYPTE antique, restes peut-être d'un temple ancien dédié à quelque divinité Rurale.



Deux pèlerinages se déroulent chaque année à Saint-Sauveur : le 1er Mai et le 6 Août.



En 1946, une statue dédiée à notre dame de FATIMA fut érigée à quelques 250 mètres de la chapelle, en remerciement à la vierge pour la protection de la vallée pendant la guerre 39-45, et le retour chez eux de tous les prisonniers de la région. C'est Monseigneur GIRBAUT, Evêque de NIMES, qui vint inaugurer cette statue le 17 Octobre 1946.

- Pèlerinage de Mai : La messe est célébrée le 1er Mai, le matin ou l'après-midi suivie d'une marche en prière vers la statue de N.D de FATIMA. Là, on prie pour les récoltes et pour la prospérité de la vallée de la Cèze.
- Pèlerinage d'Août : Se déroulant comme en Mai, il a lieu le 6 Août. Messe et prière au pied de la Vierge. Ce pèlerinage est plus ancien, il existe depuis des temps immémoriaux.

LEGENDE

Une légende est attachée à ST-SAUVEUR, en voici le résumé :

Le comte HENRI de LA ROQUE SUR CEZE, orphelin prématurément, vivait dans son château, aimé de tous, car bon et généreux. Il avait cependant un ennemi, le comte LOUIS de VERFEUIL, que l'on disait altier et dur. Les troubadours contaient que, pour ne pas partager l'héritage paternel, il séquestrait dans une tour sa jeune sœur Solange, belle et très pieuse. Henri décida d'aller la délivrer et partit cerner le château avec une petite armée. Ils réussirent à pénétrer dans la place, et à décider la jeune fille de les suivre. Henri plaça Solange sur la selle de son fidèle cheval, et ils partirent, à bride abattue vers son domaine. Arrivés au carrefour des chemins où se dresse une croix qui indiquait l'entrée des terres de La Roque, tous deux mirent pied à terre, et s'agenouillant remercièrent Dieu de sa protection. Ils promirent d'élever une chapelle dédiée à SAINT – SAUVEUR. Bien entendu, ils se marièrentvécurent heureux en faisant le bien autour d'eux.



On prétend que, si les jeunes filles arrivent à faire tenir un brin de buis rigide dans les interstices des pierres de la croix, elles se marieront dans l'année. Il n'est pas rare de trouver encore aujourd'hui, quelques bouquets rustiques ou des feuillages posés autour de cette croix qui, bien que récente garde sa part de mystère.

La chapelle Saint-Sauveur aujourd'hui !



Mars 2009... le buis est bien présent....



L'église de Cornillon et l'Abbé MENJAUD

Avant la Révolution de 1793, le village de Cornillon faisait partie du Diocèse d'Uzès. Prieuré-Cure du titre de Saint-Pierre, et se révélait être le chef-lieu d'un doyenné comprenant seize paroisses. L'Eglise était située dans le bas du vieux village, près du cimetière (un pan de muraille, surmonté d'une croix, en atteste).



Au milieu du XVIème siècle, les guerres de religion n'épargnèrent pas Cornillon, mais la destruction de l'Eglise ne fut pas due uniquement aux conséquences de celles-ci, car on possède une délibération de la communauté qui décidait, le 11 mai 1550 de contraindre le prieur Jacq de Bozène à réparer ce monument qui « s'en va ruiné et démoli, y pleuvant de partout. » On substitua à l'Eglise en ruines, la chapelle du château dont le mur externe est formé par les remparts.

Son origine remonte donc au XIIIème siècle, mais son aspect actuel n'a absolument plus rien à voir avec celui de cette époque. Sa voûte primitive était ogivale, ainsi que ses baies, dissimulées aujourd'hui par le niveau de sa nouvelle voûte à plein cintre, établie de 1829 à 1830, en même temps que la tribune.

Une petite croix en relief sur la clef de l'arceau du milieu de la nef indique un caveau tumulaire sous la direction de sa ligne perpendiculaire : des travaux déjà anciens ont révélé en ce lieu le tombeau des Seigneurs de Cornillon.

Quelques objets mobiliers de l'Eglise sont classés à l'inventaire supplémentaire à la liste des biens mobiliers ; en voici la liste :

1. Les fonts baptismaux : cuve à godrons sur pieds, pierre.



2. Un fragment d'un bas-relief avec deux personnages, pierre, époque Gallo-Romaine (inséré dans une muraille de la petite chapelle en haut, à gauche).



3. Un siège de célébrant en bois sculpté XIXème siècle (dans le chœur).



4. « Tu es Petrus » toile cintrée avec son cadre XIXème siècle (au-dessus de l'autel)



Autre curiosité : près de la porte d'entrée, à l'intérieur, à droite, se trouve une pierre tombale enchâssée dans le mur portant des inscriptions, une tête de mort, et une couronne seigneuriale, sans doute dressée dans cet endroit inattendu après avoir été déplacée en raison de travaux de maçonnerie. Le sous-sol de la sacristie recèle également un tombeau.



HISTOIRE

Pour la petite histoire, nous évoquerons ici une grande figure qui domina la vie religieuse de la paroisse, si perturbée, pendant la Révolution. Cette grande figure dont le souvenir demeure vivant dans les mémoires, est celle de l'Abbé MENJAUD, alors vicaire de l'Abbé PAGEZE de LAVERNEDE, Curé en titre.

Ces deux prêtres refusèrent (ou s'ils le firent, ce fut avec des restrictions qui le rendaient nul) de prêter serment à la constitution civile du clergé.

Les deux hommes furent remplacés par un nouveau Curé Joseph FRACH qui, lui, prêta serment le 12 Juin 1791. Pierre MENJAUD se retira dans son village natal (Aramon où il est né le 14 Août 1764 ...)

Très vite, pour échapper à l'arrestation et à la déportation, notre Abbé va quitter la France, comme l'ont fait 25 000 prêtres à la même époque. Il gagna Nice et l'Italie. Après la chute de Robespierre, la terreur se relâche et la liberté du culte étant rétablie, l'Abbé MENJAUD revient à Cornillon et, à la grande joie de ses paroissiens, reprend ses fonctions spirituelles.

Mais le coup d'Etat de Septembre 1797 amène le retour des persécutions, la loi visant les prêtres réfractaires est rétablie et on impose aux prêtres un nouveau serment : refus de l'Abbé MENJAUD qui vit désormais sous la menace d'une déportation en Guyane. Heureusement, il trouve refuge chez des habitants de toute confiance ; il se cache dans leur maison et peut y célébrer clandestinement la messe ...

Un jour, il est dénoncé, mais averti à temps par son délateur pris de remords, il peut s'échapper, déguisé en rémouleur et se réfugier dans une grotte que l'on nomme « le trou du vicaire » ; elle est située au nord-est de Cornillon. Une autre fois, il prend l'apparence d'un berger afin de se soustraire à ses poursuivants.

Pierre MENJAUD restera toujours fidèle à sa paroisse ; il refusera la cure de Bagnols et celle de St Baudile à Nîmes. Il meurt à Cornillon d'une congestion cérébrale le 4 Octobre 1830. Sa tombe se trouve dans le cimetière du village où il exerça son ministère durant 40 ans avec les interruptions dues aux péripéties que l'on sait.

Pendant les dernières années de son ministère, il avait instruit et formé son petit cousin Alexis MENJAUD, si bien formé, que ce dernier devint, par la suite, évêque de Nancy et de Toul, archevêque de Bourges, Primat des « Aquitaine ».

Il n'oublia jamais son village natal, Chusclan, ni celui de Cornillon, où il avait passé, disait-il, les plus belles années de sa vie. On lui doit, de splendides ornements sacerdotaux, parmi lesquels, une chasuble, deux dalmatiques et une chape provenant de la chapelle impériale, où il officia en tant que premier aumônier. Cette parure, fut envoyée du Palais des Tuileries, le 7 Mars 1856, par le Secrétaire Général, Ch. OUIN LA-CROIX.

.../...

Qui dit Eglise dit « clocher » ; aussi nous pouvons relever que le 6 Juillet 1820, le Curé MENJAUD assiste avec son vicaire l'Abbé Chauvin à la bénédiction de la cloche paroissiale, entouré des prêtres du secteur et d'une grande assistance. Au son de cette cloche, s'écoulaient les jours, les mois, les années ... et notre église est toujours là, témoin de tant d'événements de la vie des habitants : bonheur, malheur, nostalgie ... tant que la porte en sera ouverte et les murs solides, le village gardera son identité et sa mémoire.

- « Cornillon, ses Seigneurs, ses Prieurs, ses Vicaires et ses Curés » - Chanoine ROMAN.
- Archives du Gard - E 465
- « Eglises romanes - Habitat traditionnel » - M. ESCHALIER - R. CLAP.
- « Rhodanie » Mars 2003 — Article de L. MENJAUD.
- Dictionnaire du Diocèse de Nîmes - Abbé GOIFFON

L'histoire de la croix YOKOHAMA

(Maître ROVERY)

Rapport entre une croix japonaise et l'élevage de vers à soie à Cornillon

Dans tout le midi de la France, l'élevage des vers à soie fut très florissant jusqu'en 1930, bien que de 1850 à 1870, la région connut une terrible épidémie de pébrine, menaçant de détruire cette industrie sericole. Ici, le fléau fut particulièrement destructeur et prit des proportions telles, qu'en 1867, trois hommes de la région furent désignés pour se rendre au Japon afin d'acheter des larves de vers à soie exempts de cette maladie. Il s'agissait de :

- Monsieur RIEU d'Ornac,
- Monsieur MAURENSAC de Connaux,
- Monsieur RAFIN de Cornillon.

Le voyage on s'en doute, fut mouvementé et périlleux, durant de longs mois, notamment au retour avec une mer déchainée.

Nos ancêtres il faut le croire, n'étaient pas si casaniers que cela puisqu'une religieuse de l'ordre de des Dames de Saint-Maur, originaire de Cornillon, Sœur SAINT-HUBERT, née BOUSQUET se trouvait à la même période dans un collège anglais de SINGAPOUR. Celle-ci y dispensait des cours de bonnes manières destinés à de jeunes filles qui plus tard, étaient très demandées comme futures épouses par les fils de riches familles, désireux de trouver des femmes accomplies.

Nos émissaires firent donc escale à Singapour et en profitèrent pour rencontrer leur compatriote : Sœur SAINT-HUBERT. Lorsque la Supérieure de ce collège anglais vint lui annoncer la visite d'un cornillonnais, Sœur SAINT-HUBERT crut tout d'abord à une plaisanterie et il fallut insister grandement pour qu'elle se rendît au parloir. Et c'est d'après la légende, que toute pâle et tremblante, qu'elle tomba dans les bras de Frédéric RAFIN venu lui apporter des nouvelles de sa famille.

C'est ainsi qu'elle apprit que son jeune frère avait été pressenti pour effectuer ce voyage, mais finalement, ayant déjà leur fille si éloignée d'eux, ses parents s'étaient opposés à son départ, craignant de ne pas voir revenir l'unique enfant restant au pays. Pour l'histoire, signalons que Sœur SAINT-HUBERT décéda à Singapour en 1873 et que sa nièce (fille du frère cité précédemment) fut également religieuse dans le même ordre et dans le même collège de Singapour pour y enseigner de longues années avant de revenir en France à Bordeaux où elle y mourut quasiment centenaire.

On peut aisément imaginer quel accueil fut fait à ces 3 voyageurs et sans doute, demeurèrent-ils quelques jours dans cette ville de Singapour si cosmopolite. Leur périple se poursuivit ensuite jusqu'au Japon d'où furent rapportées les précieuses larves de vers à soie. Durant leur retour, le bateau sur lequel ils étaient embarqués, fut à plusieurs reprises malmené par une mer démontée et que ces hommes crurent à chaque fois, leur dernière heure arrivée. Face à de telles conditions, Frédéric RAFIN promit de faire ériger une croix sur ses terres si toutefois il arrivait à bon port, sain et sauf ! Voici donc les raisons pour lesquelles le promeneur peut-il

s'étonner de trouver au pied du chemin montant à la chapelle SAINT-SAUVEUR, une croix implantée sur un piédestal sur lequel sont gravés 3 dates et un nom à consonance exotique :

YOKOHAMA

1868

1869

1870



Ces dates correspondent à l'aller et au retour des 3 voyageurs et certainement, l'année où la croix fut érigée. Encore aujourd'hui, certaines maisons (magnanerie) conservent de vastes cheminées nécessaires au chauffage des salles destinées à l'élevage du vers à soie grâce aux larves importées d'Extrême Orient.

Article rédigé par Maître ROVERY, Notaire à Cornillon et descendant de la famille RAFIN

Voici les trois religieuses natives de Cornillon qui, dans les années 1800 vécurent à Singapour.

Sœur SAINT HUBERT	Sœur SAINT EUSABIE	Sœur SAINT ARISTE
		

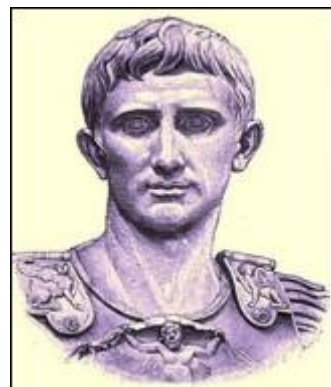
		
<p>-BOUSQUET Françoise Félicité -Fille de Bousquet J Bapt François et de Roussière Jeanne -Née le 09 mars 1837 à Cornillon -Entrée au Postulat le 1 septembre 1855 à l'âge de 18 ans -Prise d'habit le 17 septembre 1856 sous le nom de Sr St HUBERT -Profession le 1 octobre 1857 -Partie de Marseille le 19 septembre 1862 -Arrivée à Singapour le 26 octobre 1862 -Décédée à Singapour le 23 mars 1885 à l'âge de 48 ans</p>	<p>-BOUSQUET Marie Félicité -Fille de Bousquet Marius et de Chaudet Thérèse -Née le 15 mars 1875 à Cornillon -Entrée au Postulat le 29 août 1893 -Prise d'habit le 2 février 1894 Sous le nom de Sr St EUSEBIE -Profession le 20 septembre 1896 -Vœux Perpétuels le 23 octobre 1903 -Envoyée à Davenescourt puis à Sète en 1897, à Bangkok en 1900 à Taiping en 1902, à Singapour en 1904 -Revient en France en 1913, hospitalisée en Bretagne -Fait partie de la communauté de Bordeaux en 1929 -Décédée le 12 août 1974 à Bordeaux à l'âge de 99 ans et 7 mois</p>	<p>-BORELLY Marie -Fille de BORELLY Louis et de BOUSQUET Marie -Née le 22 avril 1850 à St Gely -Entrée au Postulat le 28 août 1869 à l'âge de 19 ans -Prise d'habit le 20 octobre 1869 sous le nom de Sœur St ARISTE -Profession le 17 septembre 1874 -Envoyée à SINGAPOUR le 30 août 1873 Arrivée le 27 septembre 1873 -PENANG en 1873 -YOKOHAMA en 1874 -SINGAPOUR en 1878 -Décédée à SINGAPOUR le 20 février 1879 à l'âge de 29 ans</p>

Cornillon : cité d'histoire

(Jean-Claude PIGOT)

CORNILLON tire son nom d'une famille gallo-romaine : les CORNELLI dont on trouve la trace à UZES après la mort de l'Empereur AUGUSTE (14 après J.C.), installée dans un grand domaine rural situé à la Vérune. Empereur Auguste. Néanmoins, la première mention jusqu'alors connue de Cornillon remonte à 1121 : « CASTRUM de CORNILIONE » dans la Galla Christiana, faisant référence à la présence d'un premier château.

A l'époque, cette seigneurie dépend des Comtes de Toulouse et des évêques d'Uzès et appartiendra ensuite à différents seigneurs – jusqu'au milieu du 14ème siècle – pour être finalement acquise par la famille de BEAUFORT au moment où la papauté s'installe en Avignon.



Guillaume de BEAUFORT était le frère du Pape Grégoire XI et s'installe à Cornillon en 1376.

Le château connaît alors un premier agrandissement pour comprendre alors une quarantaine de pièces, deux chapelles et une grande tour-donjon de 6 niveaux. C'est près de cette tour que mourut Guillaume de BEAUFORT dans une chambre à feu (pièce chauffée par une immense cheminée). Il laisse une veuve, Catherine de la GARDE de MONTAL et un enfant de 10 ans, Raymond Vicomte de VALERNES.

L'inventaire de ses biens réalisé le 4 mars 1380 révèle de fabuleuses richesses (et reste l'un des documents les plus précieux concernant l'histoire du château) comme :

- Vaisselle d'argent,
- Objets d'art,
- Tapisseries,
- Archive,
- Reliques,
- Curiosités exotiques,
- Dépôts monétaires,
- Etc



avec toutes sortes de provisions diverses. A croire que le château et la grande tour particulièrement, tenaient à la fois de garde-meuble et de caverne d'Ali Baba.

Guillaume de BEAUFORT, propriétaire d'innombrables terres, avait également acheté la baronnie de Bagnols aux héritiers du Cardinal ORSINI. Il s'avérait être également le propriétaire des châteaux de Verfeuil, Montclus et Vénéjean.



D'importants travaux de restauration, dirigés par Louis, Duc d'ANJOU et frère du Roi de France Charles V, sont donc exécutés à Cornillon en 1371 et 1372, en attestent les lettres de Grégoire XI adressées au Roi.



Comme évoqué précédemment, le château est doté de deux chapelles, la première dédiée à Saint-Martial apôtre du Limousin (les BEAUFORT sont issus de cette région) contenait une gigantesque réserve d'argenterie et d'objets d'art tandis que la seconde, vouée à Saint-Jean ou Saint-Jean Baptiste dispose d'une tourelle servant de clocher dans lequel sont implantées 2 cloches.

Le Palais des Papes en Avignon est également agrégé de 2 chapelles consacrées aux mêmes saints que ceux de Cornillon où à l'extérieur de l'enceinte, se trouvaient allumés en permanence la nuit, sept feux (foyers) autour d'une chapelle.

En 1383 et durant toute l'année, le château de Cornillon fait l'objet d'un siège par les TUCHINS et le jeune Raymond ainsi qu'un serviteur appelé « Lo Bieto » sont fait prisonniers. Ils furent libérés suite à l'intervention d'une mission commandée par le viguier de Bagnols, Maître de SARNHAC.

En 1385, Raymond de VALERNES quitte Cornillon pour rejoindre ses domaines provençaux où il meurt en 1340 et sera inhumé en l'Eglise Saint-Martial en Avignon. Sa pierre tombale se trouve d'ailleurs au Musée du Petit Palais.



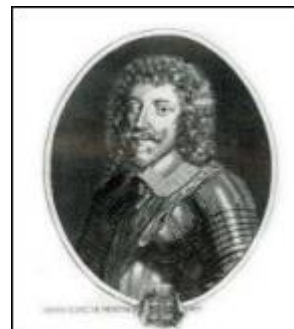
En 1391, la seigneurie revient au demi-frère (issu d'un précédent mariage) de Raymond de VALERNES : Marc de BEAUFORT-CANILHAC. Elle sera propriété de la famille jusqu'en 1575, date à laquelle Jean de BEAUFORT procèdera à un échange.

Cornillon entre donc à cette époque dans le patrimoine des MONTMORENCY, seigneurs de Chantilly.

En 1559 durant les guerres de religion qui furent particulièrement sanglantes, des troupes protestantes assiègent le village et brûlent les maisons et l'ancienne église située hors des remparts.

En 1562, ce sera au tour des catholiques de menacer le village mais celui-ci retombera aux mains des protestants en 1573.

En 1632, Henry de MONTMORENCY alors gouverneur du Languedoc, se soulève contre l'autorité royale. Vaincu, il sera décapité la même année à Toulouse et Louis XIII ordonnera le démantèlement de ses possessions notamment les châteaux de Bagnols et de Cornillon ; la destruction des biens cités et des remparts sera confiée à un maçon de Montélimar.





C'est alors que le Prince de CONDE, cousin du Roi, époux d'une des sœurs d'Henry de MONTMORENCY, enrichie d'une partie des dépouilles de son beau-frère, prit la défense de ses nouveaux sujets.

Une lettre du Roi, datée du 15 mars 1633, informe le commissaire de Bagnols de ne pas toucher aux murailles et aux châteaux de Bagnols et de Cornillon. Malheureusement, la destruction était commencée. Aussi, le commissaire, DUPUY, en perdit sa charge et Cornillon son château avec le décrénelage des remparts

C'est également à cette époque que la chapelle castrale (devenue église paroissiale bien avant cette date) fut enrichie d'une voute et recouverte. Il semble aussi que c'est en cette période, que les terrains situés autour de l'actuelle Basse-Rue ont été lotis

Le bâtiment dans la cour du château tel que nous le connaissons aujourd'hui date également de cette période.

La seigneurie est ensuite acquise vers 1661 par François de GABRIAC puis en 1679 par Hector de SIBERT pour 25 000 francs. D'origine protestante puis ralliée au catholicisme lors de la révocation de l'édit de Nantes, la famille de SIBERT jouera un très grand rôle à Bagnols sur Cèze



Charles de SIBERT, fils d'Hector, deviendra à partir de 1693 sous le règne de Louis XIV, maire perpétuel de Bagnols, grand Viguiier et Conseiller Royal. Toutefois, les descendants de la famille SIBERT abandonneront Cornillon et vendront une grande partie de leurs biens à la veille de l'Empire.

[...]

Pendant la période révolutionnaire, un important cahier de doléances daté du 12 mars 1789, reposant sur 52 articles est établi, signé par FONTANILLE, CARME, CARME de PRADINES et BORRELY consul. Ce document, étonnamment riche, analyse avec beaucoup de pertinence les problèmes inhérents à cette époque en dénonçant les privilèges caducs de la noblesse et du clergé, sollicitant l'abaissement des impôts, la réforme de la justice et de l'armée. Il s'adresse même aux Etats Généraux pour que ceux-ci aboutissent à un fonctionnement plus démocratique de la part du gouvernement du Royaume.

[...]

Remarques de Monsieur PIGOT, auteur de cet article :

Il faudrait également évoquer le Cornillon du XIXème siècle avec ses cafés, ses maréchaux ferrants, l'élevage du ver à soie (confer l'article de Maitre ROVERY sur la croix de Yokohama), le développement des hameaux déjà cités au XVème siècle, le château de FORTUNIE et bien

d'autres lieux encore, ainsi que l'époque tragique de la 1ère guerre mondiale pour laquelle la commune de Cornillon paya un lourd tribut.

Il reste à espérer que le riche patrimoine historique et archéologique de Cornillon, non encore découvert, puisse l'être un jour pour la mémoire d'une part, de ceux qui l'ont habité au cours des siècles et pour le plaisir et l'enrichissement d'autre part, de ceux qui y vivent aujourd'hui.

Il n'est pas possible d'évoquer toutes les sources historiques existantes (registres paroissiaux, notariat, archives de l'Evêché d'Uzès, histoire du Languedoc, etc.) qui se trouvent dans les archives départementales du Gard, du Vaucluse, des Bouches du Rhône et de la Bibliothèque Nationale de Paris.

On peut toutefois consulter :

- L'inventaire du Château de Cornillon réalisé en 1830 par le Chanoine ALBANEZ,
- Cornillon, ses seigneurs, ses prieurés et ses curés par le Chanoine ROMAN,
- Le journal de Bagnols de 1627 à 1633 par Gérard MARQUIE.

Avertissement : Toute utilisation partielle ou totale des éléments contenus dans cet article doit obtenir l'accord de M. Jean-Claude PIGOT et comporter son nom.

Les seigneurs de Cornillon au 14ème siècle

(Jean-Pierre SALTARELLI – Vacqueyras



Ils sont issus d'une famille originaire du Limousin, propriétaire du château de MAUMONT. Grâce à la carrière ecclésiastique d'un des leurs, Pierre ROGER, Archevêque de Rouen, Chancelier du Roi Philippe IV de VALOIS puis Cardinal et Pape, les ROGER purent acquérir le fief de Rosiers d'Egletons dépendant de la vicomté de VENTADOUR et en prirent les armoiries d'argent à une bande d'azur accolée de 6 roses de gueules en ourlé. Elles ornent aujourd'hui l'entrée du Palais des Papes d'Avignon et furent celles de Cornillon.



Guillaume II ROGER de BEAUFORT, frère du Pape Clément VI



En 1342, l'élection du Cardinal Pierre ROGER comme Pape à Avignon sous le nom de Clément VI accélérera l'enrichissement de sa famille. Son frère, Guillaume II reçut du Roi de France le comté de BEAUFORT en vallée, près de Tours et en prit le nom. Entre 1342 et 1352, Guillaume II avec l'aide de Clément VI achètera les seigneuries de Cornillon, Vénéjean et de Portes à BERTRAND et la Baronne d'Anduze. A la mort de son autre frère le Cardinal Hugues ROGER en automne 1362, il héritera de la baronnie de Bagnols sur Cèze et du comté d'Alès. Marié trois fois, Guillaume ROGER de BEAUFORT aura 14 enfants légitimes et au moins 2 « bâtards ».

Pour le seigneur de Cornillon, l'année 1350 fut celle de l'apogée.

Il reçut de la Reine Jeanne de NAPLES, Comtesse de Provence, la vicomté de VALERNES située dans les Alpes de Haute Provence ; son fils Guillaume III fut armé Chevalier le 26 septembre par JEAN II, lors de son couronnement à Reims. A la fin de l'année, grâce à son Pape de frère, il se maria à Aliénor de COMMINGES. Dans la corbeille de mariage du jeune couple, le Pape CLEMENT VI offrira le comté de TURENNE, une des plus prestigieuses du Limousin. Deux ans auparavant, CLEMENT VI avait nommé Cardinal, à 18 ans, son autre neveu Pierre ROGER de BEAUFORT, le futur Pape GREGOIRE XI.

Le second seigneur Raymond de BEAUFORT, demi-frère du Pape GREGOIRE XI

Le 23 août 1379 en son château de Cornillon, Guillaume II ROGER de BEAUFORT rédigea l'acte d'émancipation de son dernier fils Raymond de BEAUFORT, enfant qu'il avait eu de sa 3^{ème} épouse, Catherine de la GARDE ADHEMAR. Par le même acte, il lui donnait la moitié de la vicomté de VALERNES, la seigneurie de Saint-Rémy en Provence, le Château de Saint-Exupéry les Roches, situé dans le diocèse de Limoges, les châteaux de Marguerittes et de Cornillon situé dans le diocèse d'Uzès. Il y ajoutait les mas de Saint-Mabille et de Vérune, propriétés viticoles sises à Cornillon, ainsi qu'une exploitation agricole à Villeneuve les Avignon. Le 4 mars 1380, après la mort du vieux comte de BEAUFORT à Cornillon, son fils Guillaume III, tuteur de son demi-frère, dressa l'inventaire de ce contenait le château afin de le transmettre, au nom de leur père à Raymond de BEAUFORT avec droits de haute et basse justices. Le document de 8 pages et demi a été recopié en 1778 par l'abbé PAPON et publié ensuite dans son « Histoire générale de la Provence ».



Le trésor de Cornillon

L'inventaire cité ci-dessus nous apprend que la chapelle de Cornillon dédiée à Saint-Martial de Limoges, représentait une véritable salle au trésor dans laquelle avait été accumulé un nombre invraisemblable de richesses. On y trouvait en particulier une partie de la vaisselle de CLEMENT VI avec 66 pièces en argent doré (pots, plats, tasses, coupes, gobelets, drageoirs, aiguiers et vases) et 241 pièces en argent blanc dont 36 cuillères (exceptionnel pour l'époque). S'y ajoutaient encore des crucifix ornés de perles et pierres précieuses, des croix pectorales en or et en argent, des dizaines d'anneaux épiscopaux et pontificaux, deux reliquaires en argent doré dont l'un contient un morceau de la croix de Saint-André et l'autre des ossements de Saint-Thomas.

Puis viennent des patènes et des arbores en or, des burettes en argent, des bagues et anneaux ornés de rubis, de saphir et de pierres précieuses, des poignées de gemmes et de perles, des vêtements sacerdotaux, des vases sacrés, une horloge ornée de « Pour pulser les heures » et enfin une somme équivalent en argent à 139 970 livres....



La Jacquerie des TUCHINS Au début de 1382, les TUCHINS, paysans pauvres et armés venus de la haute Auvergne, descendirent des Cévennes vers la vallée du Rhône afin de se ravitailler en nourriture. Ils placèrent alors à leur tête, des chefs locaux tels Régis de Saint-Michel d'Euzet, Ferraget du Pin, Vachon de Pont Saint-Esprit et Verchère de Vénéjean. Le Duc de BERRY, Lieutenant Général du Languedoc, pensa au début les utiliser contre les seigneurs partisans des anglais. Les TUCHINS s'emparèrent donc de Cavillargues, Chusclan et Tresques, puis pillèrent les châteaux de Sabran, La Roque sur Cèze, Saint-Laurent des Arbres et (bévüe) celui de Cornillon. Mirent-ils la main sur une partie ou la totalité du trésor ? C'est possible quand on voit

comment Guillaume III ROGER de BEAUFORT, alors Lieutenant des armes du Sénéchal de Beaucaire, organisa la répression. Il réunit dans son château d'Ales, les états du Languedoc en septembre 1382 et obtint des subsides pour payer des soldats. Il fit également venir une compagnie d'arbelétiers d'Avignon et réunit ses troupes à Bagnols sur Cèze pour les diriger ensuite contre les TUCHINS. La première vague commandée par le Rouher Gandonnet sema la terreur en organisant une véritable boucherie (oreilles sectionnées, poignets coupés, pieds brûlés, etc.). Guillaume III fit alors intervenir son capitaine des gardes de Bagnols, Jean COQ, qui réussit à pacifier le pays en expulsant les chefs TUCHINS. La jacquerie prit fin quand Guillaume III fit signer la paix par l'assemblée des Communes en février 1383.

Le troisième seigneur

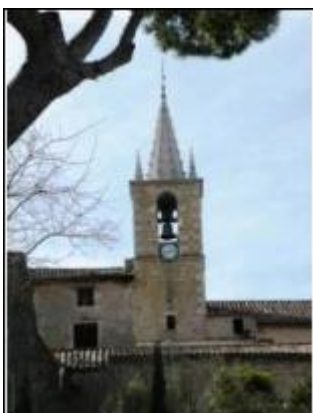
Louis de CANILHAC



Raymond de BEAUFORT, vicomte de VALERNES et seigneur de Cornillon décéda en 1420. Sans enfant, il légua une partie de son héritage aux fils de son demi-frère, Marquis de CANILHAC (à l'époque Marquis était un prénom) qui avait repris le nom et les armes de sa mère Carine de CANILHAC, seconde épouse de Guillaume III ROGER de BEAUFORT. C'est à son cadet Louis de CANILHAC que reviendra le fief de Cornillon. La pierre tombale de Raymond de BEAUFORT où l'on voit gravé son effigie en pied, se trouve en Avignon, au musée Calvet. Elle provient de l'église Saint-Martial d'Avignon où il avait été inhumé

Le clocher de Cornillon

(François DOMONT – La Vêrune Cornillon)



Depuis quelques mois, après les travaux qui ont été effectués à l'initiative de la municipalité, l'église de Cornillon attire les regards à l'entrée du vieux village. Sa flèche lumineuse est très belle le soir, éclairée par le soleil couchant. Ce n'est pourtant pas sans mal qu'elle a été construite !

Dans son livre consacré à Cornillon en 1897 le chanoine ROMAN écrivait : « La transformation de la flèche du clocher fut opérée parmi les contradictions entre l'autorité civile et ecclésiastique, et réalisée selon le vœu de l'abbé MAZELLIER. »

Nous avons retrouvé de nombreux documents ayant trait à cette affaire. Ils proviennent des archives paroissiales (le registre du Conseil de fabrique), des archives municipales (les comptes rendus du conseil municipal), et des archives départementales. Ils couvrent les années 1845 /1854, soit les neuf années nécessaires pour régler le problème. C'est le 30 mars 1845 que l'on trouve une première allusion à la reconstruction du clocher lorsque l'abbé Joseph, Auguste, Melchior FACHE qui avait pris possession de la cure de Cornillon le 1er août 1844 énumère les dépenses extraordinaires qu'il faudrait faire : achat d'ornements, chasubles, étoles, fontaine et crédence pour la sacristie, blanchissage de l'église et de la sacristie, reconstruction du clocher, réparations aux toitures de l'église et du presbytère, réparations indispensables aux cheminées du presbytère (elles fument !).

Et l'abbé FACHE ajoute : « Hélas ! Le peu de ressources de la Fabrique a découragé, de façon qu'on n'a pas entrepris de faire l'évaluation des dépenses extraordinaires ». On le comprend quand il mentionne un déficit de 63 francs pour les dépenses ordinaires et aucune recette pour faire face aux dépenses extraordinaires qu'il énumère.



L'année suivante, le 19 avril 1846, les finances de la Fabrique allaient mieux puisqu'elle prévoyait un excédent de 258,45 francs au budget ordinaire. Deux cents francs pouvaient être prévus pour la reconstruction du clocher. Pourtant, rien n'est réalisé. L'abbé FACHE quitte Cornillon. Il est remplacé par l'abbé MAZELLIER originaire de Bagnols.

Le 30 avril 1848, le Conseil de Fabrique réélit M. Auguste BORRELLY de Roman « qui avait cessé d'être membre de la fabrique comme maire de Cornillon. On verra qu'il jouera plus tard un rôle important ». Le même jour, « le Conseil de Fabrique, sur la proposition de M. le curé a été d'avis, à l'unanimité, de relever la flèche du clocher, en charpente recouverte en brique dans la même forme que la précédente. Afin d'utiliser tout ce qui peut servir, le travail se fera par voie d'économie ».

La Fabrique décide ensuite d'«affecter à la réparation du clocher la somme de deux cents francs provenant du legs de la Demoiselle Hugues et du don de Carle BOUSQUET de St Gely". Il faut noter que les délibérations de la Fabrique sont signées par le curé MAZELLIER et les membres du Conseil mais aussi par Adrien RAFIN, maire provisoire.

A cette époque, curé et maire sont d'accord, pour construire une flèche en charpente, même si c'est à contrecœur et par mesure d'économie. On verra que l'entente ne durera pas lorsque l'abbé MAZELLIER décidera de construire une flèche en pierre, celle que nous voyons aujourd'hui.



Nous avons vu que le conseil de Fabrique et le maire s'étaient mis d'accord le 30 avril 1848 pour faire reconstruire la flèche du clocher de l'église « en charpente recouverte en brique ». Un devis daté du 27 octobre 1849 (18 mois plus tard !) fixe le coût du bois de construction pour la flèche du clocher à 492 francs. Il précise : « La fourniture des briques ou ardoises vernies n'est point comprise au présent devis ainsi que les clous ou vis à bois pour les fixer ». Ce devis est signé DEGAN et J. Jean. Nous trouvons ailleurs que le sieur DEGAN est architecte et entrepreneur de maçonnerie à Bagnols et J. Jean architecte à Bagnols.

Le document suivant, dont nous reprenons l'orthographe, daté du 4 juillet 1850, 9 mois après le précédent, est un « Devis estimatif pour la construction d'une pyramide tronquée sur une place carré-long établie sur l'ancienne tour du cloché de la paroisse de Cornillon. Le Conseil de Fabrique de la dite paroisse de Cornillon, le président Mr MAZELLIER curé a requis le soussigné de vérifier les murs de la tour, dire et rapporté si les murs peuvent supporter la charge des constructions que la Fabrique se propose de faire élever ». C'est donc bien à l'initiative du curé et sans que le maire soit consulté que le projet d'une flèche en pierre est concrétisé.



Dès le 7 juillet 1850, le Conseil de Fabrique, dans une longue résolution argumente en disant qu'une flèche en charpente est trop coûteuse « pour une construction qui ne pouvait être que de courte durée » (25 ans), que les habitants veulent une flèche en pierre, et que la Fabrique dispose d'une somme suffisante pour solder la dépense à laquelle s'élèvera la réédification en pierre de taille de la flèche du clocher. L'église est légalement un édifice communal, mais la commune n'a pas les ressources nécessaires pour réparer le clocher. En conséquence, « le Conseil de Fabrique propose au Conseil Municipal de fournir à tous les frais que peut occasionner la reconstruction en pierre de taille de la flèche du clocher ».

Le curé doit avoir de bonnes raisons de penser que le maire n'est pas disposé à se laisser forcer la main car le conseil de Fabrique ajoute qu'« il ne peut pas prévoir que cette détermination puisse contrarier en rien le Conseil Municipal attendu que la commune ne sera pour rien dans la dépense et que ses intérêts avec ceux de la Fabrique sont parfaitement distincts ». Nous verrons que le maire ne l'entend pas de cette oreille et qu'il réagira vigoureusement.

Nous avons évoqué les deux premières périodes de la reconstruction du clocher de Cornillon. La première est marquée par la décision du Conseil de Fabrique, prise en accord avec le maire, de faire construire une flèche en charpente (30/4/1848). La seconde par l'initiative, prise par le curé, de préparer la construction d'une flèche en pierre sans avoir obtenu l'accord préalable du maire (7/7/1850), en faisant apporter sur place les matériaux nécessaires, y compris les pierres de taille provenant des carrières de SAINT GERVAIS et de SAINT-RESTITUT. La municipalité réagit vivement et demande la dissolution du Conseil de Fabrique.



Le 18 juillet 1850, le Sous-préfet d'Uzès tempore en demandant au Conseil Municipal de réexaminer les pièces du dossier. Le maire oppose la force d'inertie. Le curé s'impatiente et décide de réunir le Conseil de Fabrique le premier dimanche de janvier 1851. « Considérant que l'état actuel du clocher ne peut se prolonger plus longtemps, considérant que les pierres de taille destinées à l'achèvement du clocher ainsi que les échafaudages et tous les charrois plans et devis appartiennent à M. DEGAN et compagnie architecte à Bagnols », le Conseil de Fabrique donne 500 FF à la municipalité :

- 1) pour que la commune paie au dit DEGAN tous ses frais et honoraires ou traite amiablement avec lui,
- 2) pour qu'elle achève elle-même le clocher.

Réuni le 18 février 1851 et « *faisant abstraction des clauses de la délibération du Conseil de Fabrique qui sont contraires à la marche régulière des affaires administratives* », le Conseil Municipal accepte la somme de 500 FF apportée par la Fabrique, affecte 100 FF à désintéresser le sieur DEGAN et 400 FF à la réparation du clocher, mais il charge aussi le maire « *de faire dresser un devis pour la construction d'une flèche en charpente recouverte d'ardoise* ». Le maire campe donc sur ses positions et refuse de construire une flèche avec les pierres apportées sur place, même après les avoir payées au sieur DEGAN avec l'argent de la Fabrique.

A propos du conseil de Fabrique

Selon le dictionnaire Robert, le mot FABRIQUE a, au XIIIème siècle, le sens de construction et spécialement celui de construction d'une église. Il désigne par extension les fonds destinés à cette construction, puis les revenus destinés à entretenir l'édifice. Le Conseil de Fabrique moderne est un organisme officiel créé après le Concordat. Il est composé des clercs (dans les petites paroisses, il s'agit du curé) et des laïcs chargés de la gestion matérielle de la paroisse. On appelle « fabriciens » les membres du Conseil de Fabrique et « marguilliers » les membres du bureau du Conseil (Président, Secrétaire et Trésorier). Un banc est réservé au Conseil de Fabrique dans l'église : c'est le banc d'œuvre. Les Conseils de Fabrique ont été supprimés par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Celui de Cornillon s'est réuni pour la dernière fois le 9 décembre 1906.

Clocher en charpente recouverte de briques ou clocher en pierres ? Le maire et le curé n'arrivent pas à se mettre d'accord. Le 1er octobre 1851, le conseil municipal demande au sous-préfet l'autorisation de faire construire une flèche en bois « en régie », c'est à dire sans passer par un appel d'offre, « considérant que dans les circonstances présentes ou toutes les communes cherchent à établir des ateliers pour occuper les ouvriers sans travail il est de toute convenance et nécessité que l'administration locale de Cornillon soit en mesure de procurer quelque travail à ceux qui en manquent ». Le motif invoqué montre clairement dans quel état de pauvreté une partie de la population vivait ici comme à Paris où l'on avait mis en place quelques années auparavant les ateliers nationaux.



Le sous-préfet répond dès le 14 octobre 1851 qu'il faut à nouveau consulter le Conseil de Fabrique. Celui-ci refuse de donner une nouvelle fois son avis et s'en réfère « à l'impartialité et à la sagesse de l'autorité supérieure » dans le choix des travaux à faire.

Sommes-nous proches du dénouement ?

Pas encore, mais les temps sont troublés. Le coup d'état du Prince PRESIDENT a lieu le 2 décembre 1851. Une nouvelle constitution est promulguée le 14 janvier 1852. Le maire, Adrien RAFIN et les conseillers de Cornillon jurent obéissance à la constitution et fidélité au Président le 9 mai 1852. Un seul conseiller refuse, Charles MAGNE. Quelques mois plus tard, est-ce parce qu'il n'est pas jugé assez docile par les nouveaux dirigeants ou parce qu'il les a simplement lassés par son entêtement, Adrien RAFIN est remplacé le 12 septembre 1852 par Monsieur Jean Joseph (Auguste) BORRELLY. Le nouveau maire est très proche du curé puisqu'il présidait le Conseil de Fabrique jusqu'au jour de sa nomination à la mairie. On peut penser que le conflit qui oppose la Fabrique à la municipalité va cesser. Nous verrons dans le prochain et dernier épisode qu'il va seulement se déplacer au sein même du Conseil Municipal. Terminons le récit des événements qui ont conduit à la construction de la flèche du clocher il y a un siècle et demi. Jean Joseph Auguste BORRELLY est maire de Cornillon depuis le 12 septembre 1852 et présidait le Conseil de Fabrique au moment de sa nomination. Il soutenait aussi le curé, Monsieur l'abbé MAZELLIER, dans le conflit qui l'opposait depuis plusieurs années à l'ancien maire, A. RAFIN, à propos de la reconstruction de la flèche du clocher. Sera-t-elle en pierre comme le curé le souhaite ou sera-t-elle en charpente recouverte de briques comme l'ancien maire l'a décidé ? Pour que le curé ait gain de cause, il faut que le Conseil Municipal se déjuge. Ce ne sera pas chose facile car le nouveau maire est minoritaire au Conseil Municipal. Menée par A. RAFIN redevenu simple conseiller municipal, la majorité refuse de siéger.

Le maire, A. BORRELLY écrit le 7 août 1853 : « c'est pour la quatrième fois à partir de la session de mai que les conseillers municipaux ont été légalement convoqués à l'effet de voter le budget et c'est toujours en usant de la même manœuvre et par l'instigation de quelques meneurs que nous avons été forcé de lever la séance sans pouvoir délibérer ». Le dénouement sera l'œuvre du sous-préfet d'Uzès qui demande un rapport à M. BEGUE aîné, architecte à la direction des travaux publics d'Uzès. Ce rapport daté du 15 septembre 1853, recommande sans ambiguïté la construction d'une

flèche en pierre, « *comme tous les clochers qui entourent Cornillon et comme l'a décidé le bon sens des populations fortifié par l'expérience des âges* ». Un devis de 1212,70 FF est établi.



Par lettre du 23 septembre, le Sous-préfet demande au maire de faire délibérer le Conseil Municipal. Le 29 septembre, le Conseil de fabrique donne 200 FF de plus au Conseil Municipal, afin, comme l'écrit l'abbé MAZELLIER au préfet « *de décider deux membres douteux du Conseil Municipal qui subissaient encore l'influence de l'ancien maire* ». Le lendemain 30 septembre, le Conseil Municipal « à la majorité de ses membres adopte les plans et devis dressés par M. BEGUE architecte délégué par M. le Sous-préfet » et vote les crédits nécessaires.

L'église de Cornillon aura une flèche en pierre, même si, comme le rapporte le maire au Sous-préfet « trois membres du Conseil Municipal qui ont pris part à la discussion, MM RAFIN, MAGNE et FLANDIN se sont retirés au moment de la signature ».

Les choses vont maintenant aller vite.

Le procès-verbal d'adjudication au sieur Antoine TOUREL, maçon demeurant à Aiguèze et seul soumissionnaire est du 13 novembre 1853. Une lettre du maire au Sous-préfet nous apprend que les travaux seront terminés avant le 1er mai 1854. Le procès-verbal de réception et de règlement de compte des travaux est daté du 22 mai 1854. Un crédit complémentaire de 306,50 FF est voté le 1er octobre par la municipalité. Le Sous-préfet peut enfin clore le dossier le 20 octobre 1854. Les travaux auront coûté 1462,79 FF dont 700 FF payés par le Conseil de Fabrique.

Il aura fallu six ans pour réaliser la flèche du clocher qui vient d'être restaurée dont 5 années de palabres et de « *bisbilles* ». La bonne entente entre les cornillonnais en aura souffert.

C'est du passé. La flèche est toujours là. Elle aura bientôt 150 ans et c'est l'un des plus beaux ornements du village.

Tableau de Léon Alègre

"Le Christ donnant les clés à St Pierre" œuvre de Léon Alègre"



Léon Alègre, peintre du XIXe siècle, est né à Bagnols-sur-Cèze, il excelle surtout dans la peinture religieuse. En décembre 1856, Léon Alègre reçoit une commande de grande importance, un tableau destiné à l'église de Cornillon dont l'abbé Mazelier est le curé. Elle lui est adressée par Monseigneur Menjaud au nom de l'empereur Napoléon III. Il débute sa toile le 1er avril et la termine le 11 décembre 1857. Il reçoit la somme de 600 francs payable à Uzès le 16 mars 1858. Le tableau est mis en place le 9 Janvier 1860.

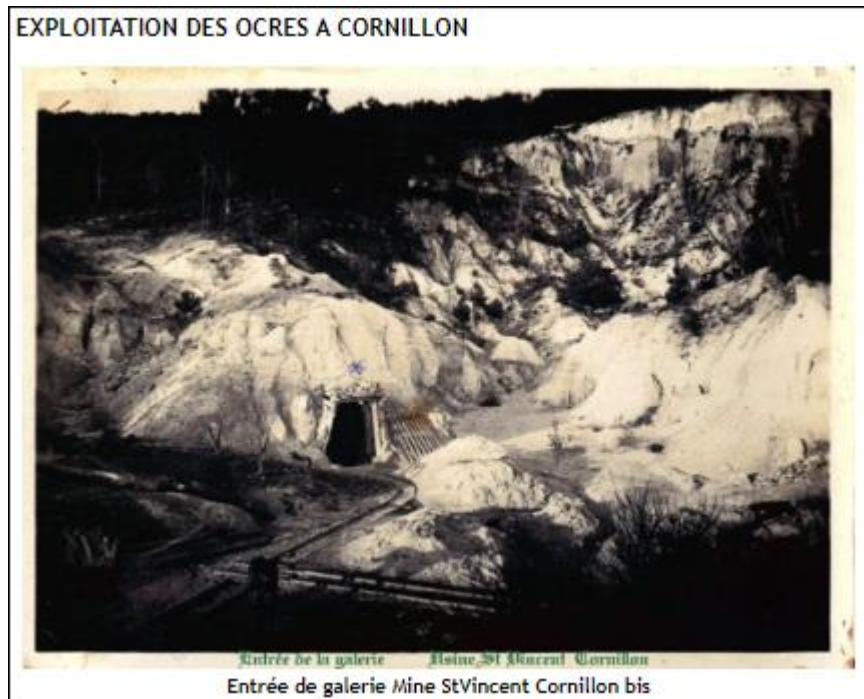
Cette toile marouflée, d'une hauteur approximative de 3,50 m pour une largeur de 2,70 m, sera installée dans le chœur de l'église. La scène représentée, illustre la remise des clefs du paradis par le Christ à St Pierre.

L'église de Cornillon est chargée de souvenirs car n'oublions pas que c'est le frère du pape Grégoire XI, Guillaume de BEAUFORT, qui fit en 1376 agrandir le château en le dotant d'une quarantaine de pièces et de deux chapelles, l'une d'elles sera le chœur de notre église actuelle .

A lire dans la rubrique " Histoire de Cornillon" le détail sur les seigneurs et l'église

Source Rhodanie N° 86 JUIN 2003

La carrière d'ocre St Vincent à Cornillon



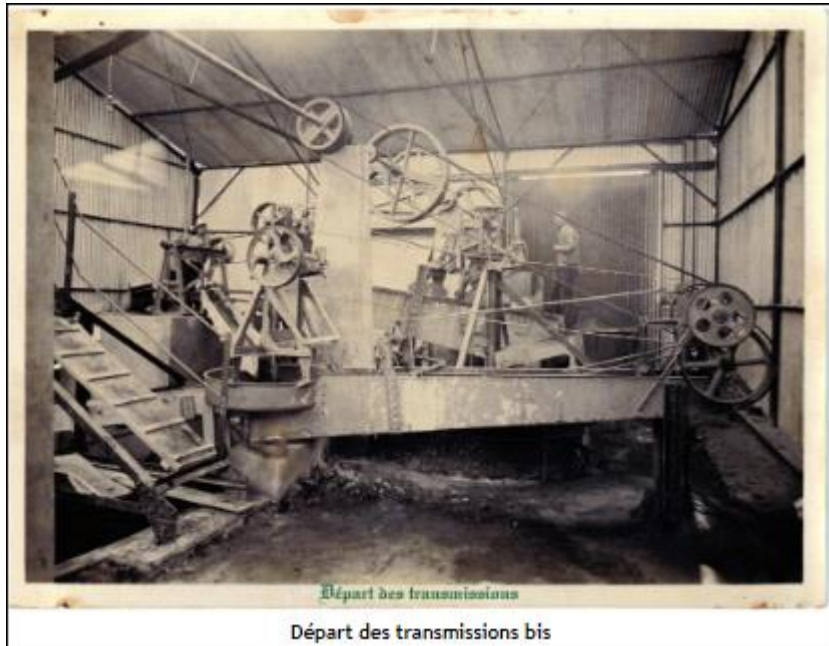
Au XIX^e siècle on exploitait du kaolin (ocre blanche) sur le territoire de Cornillon dans les quartiers de Montejean et de Chante Perdrix.

L'extraction se faisait par puits pouvant atteindre plus de 20 mètres de profondeur, l'ocre était remontée en surface au moyen d'un treuil muni d'une grosse corde. En 1850 la commune céda en location une parcelle à Chante Perdrix au sieur Pierre Puech qui en 1856 passa un bail de 4 ans au sieur Augustin Chaudet.

Par la suite plusieurs adjudications furent faites par la commune par bail tous les 4 ans, au bénéfice du plus offrant. Jusqu'en 1876 plusieurs adjudicataires se succédèrent mais à partir de cette date, c'est la famille Soulier de Cazernau qui en eut le bénéfice.

De 1876 à 1883, Simon Soulier 1891-1894-1903-1906-1908-1911 Louis Soulier exploita jusqu'à la déclaration de guerre. En 1919 « la compagnie Industrielle des Ocres » dont le siège social se trouvait à Alès entrepris des aménagements en vue d'exploiter l'ocre jaune.

A Chante Perdrix, un pont en bois fut construit sur le « valat » de St Vincent une voie de Decauville aménagée au flanc de la colline jusqu'à la carrière de pierres de Ziborac. Cette société fit faillite avant d'avoir exploité.



En 1926 les Frères Soreau, ingénieur à Paris ayant acquis les parcelles 39-40-127 en vue d'exploiter montèrent un téléphérique sur la parcelle 40 de St Vincent partant d'un bâti métallique situé sur le bord du chemin vicinal de Cornillon à St Laurent de Carnols.

De gros câbles supportés par des poteaux en bois étaient reliés à une trémie métallique (située à l'angle de la propriété de Monsieur Borrelly Clovis au ras du dos d'âne de l'actuelle route nationale), tournant sur une grosse poulie posée horizontalement. Un câble plus petit ayant à ses deux bouts un chariot qui supportait une benne servant au transport de l'ocre. La benne qui descendait pleine remontait automatiquement la vide.

Mais là aussi l'exploitation fut de courte durée et tout fut démantelé.



En 1926, la société anglaise « Les Raidor Colorants » qui avait procédé au lavage des ocres au bord du ruisseau du Moulinet, l'ocre était mise à décanter dans des bassins, séchée et mise en poudre,

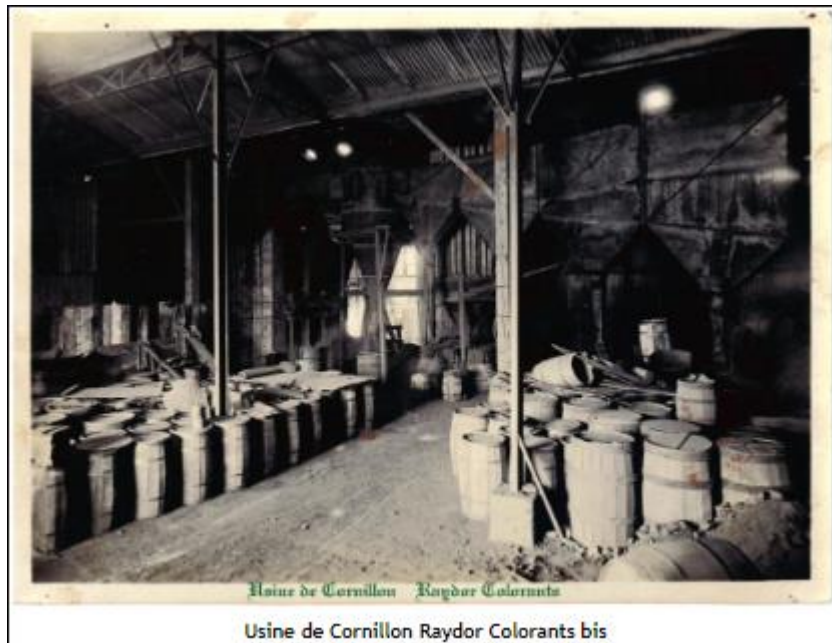
mais le rendement étant dérisoire elle fit construire à Cazernau une villa pour loger son directeur et une usine située au bord du ruisseau Rodières en aval du pont de la route nationale sur la propriété de m Adrien Borrelly de Privat (devenu propriété Challias) les bureaux furent construits au bord de la route sur le territoire de St Laurent de Carnols sous le dynamisme de son directeur. L'exploitation prit rapidement de l'essor. Une galerie fut ouverte dans le quartier de Chante Perdrix sur la parcelle de monsieur Jean-Marie Teyssier d'Ivagnas. La galerie s'enfonçait en pente douce sous la colline. Une galerie adjacente permettait d'exploiter le filon sur une plus grande largeur. L'ocre était amené par wagonnets jusqu'à un abri situé sur le talus dominant le chemin vicinal de Cornillon à St Laurent de Carnols, un plan incliné servait pour le chargement des tombereaux. Le transport de la mine à l'usine était assuré par les employés des demoiselles Soulier d'Ivagnas. Arrivée à l'usine l'ocre était broyée, réduite en poudre et classée selon ses différentes teintes qui allaient de la terre de sienne jusqu'à une ocre d'un très beau jaune. Une partie était cuite au four ce qui la transformait en ocre rouge d'un très bon pouvoir colorant. On recevait aussi des sables ocreux de st Laurent la Vernède, lavés avec l'eau du ruisseau, ils étaient décantés dans des bassins. Mais la production de l'usine n'était pas limitée au traitement des ocres, on y traitait beaucoup d'autres produits, des pyrites de fer et de soufre, du micaschiste (roches contenant du mica et du quartz) du noir animal venant d'Allemagne, du manganèse des mines d'Imini au Maroc, une matière verte de Perse, etc...



Tous ces produits étaient conditionnés dans des bidons métalliques protégés par un tonnelet en bois pour les préserver des chocs. Transportés en gare de Bagnols par le camion de la société, ils étaient acheminés jusqu'au port de Sète et expédiés un peu partout dans le monde notamment à Buenos-Aires (Argentine) et Rio de Janeiro (Brésil)

Entre le personnel de la mine, celui de l'usine et l'administratif, la compagnie employait en moyenne une vingtaine de personnes de la région. Pendant une dizaine d'année l'usine fonctionna à plein rendement. Mais en 1936 les bureaux furent transférés à Nîmes et une usine beaucoup plus importante fut aménagée dans une ancienne fabrique d'engrais à Balaruc- les- Bains. L'usine cessa sa production en 1940 et les biens de la compagnie furent mis sous séquestre.

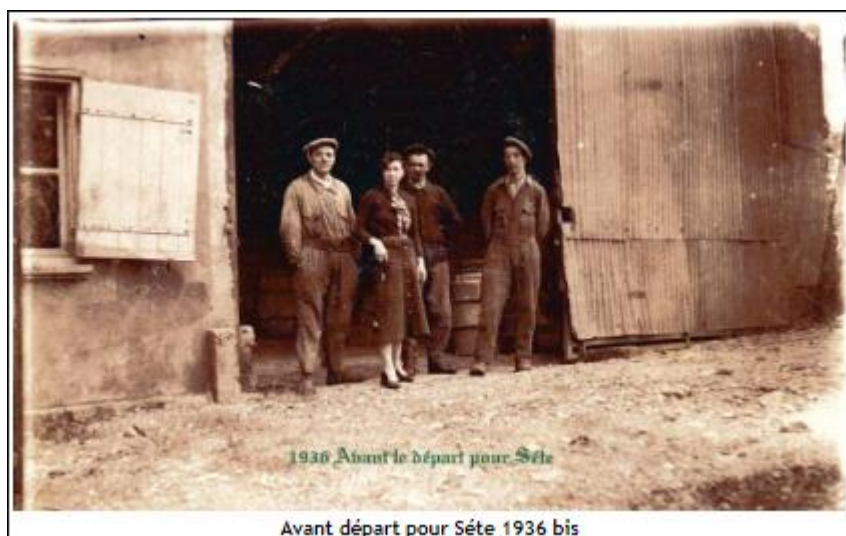
L'usine fut démantelée en 1946, les terrains revinrent à leurs propriétaires respectifs. La villa acquise par M Lacroix est actuellement habitée par sa petite fille.



En 1946, monsieur Marc de Bomadona qui possédait un petit atelier de couleur à Orange entreprit un commencement d'exploitation de l'ocre jaune dans le quartier de Clos de Roman sur une parcelle appartenant à monsieur Reboul.

Un hangar sur pilotis fut monté sur cette parcelle, un petit mazé en briques servant d'atelier et un logement pour l'un des mineurs. Une galerie fut ouverte, mais l'exploitation fut de courte durée et très peu d'ocre extraite en cet endroit.

En 1948 le hangar fut démonté et repris par l'artisan qui l'avait construit et le mazé par le propriétaire du terrain. Cette date marque la fin de l'exploitation des ocres sur le territoire de Cornillon. A part quelques pans de murs des cabanes et des amorces de puits, comblés par l'érosion, sur les plus anciennes exploitations il ne reste plus rien. Il faut avoir vécu une partie de cette époque pour déceler en ces lieux quelques marques à peine visibles car un peu partout la nature a repris ses droits.



AUTRES PRODUITS DU SOUS-SOL à CORNILLON

En des temps très anciens, on creusait de la pierre à chaux qui était cuite dans des fosses garnies de bois ce qui la transformait en chaux vive. Une fois éteinte avec de l'eau, cette chaux (naturelle) donnait une pâte grasse pouvant servir de badigeon. Mélangée avec du sable elle procurait un très bon mortier si le dosage était correct. Beaucoup de maisons anciennes, certainement les remparts et le château de Cornillon ont été bâtis avec cette chaux.

Le quartier de la Gypière doit son nom au gypse qui en était extrait. Ce gypse (sulfure de calcium) était déshydraté dans un four situé à l'angle de la remise de Maurice Castanier, au bord du chemin du lavoir. Réduit en poudre et gâché avec de l'eau il donnait un plâtre qui bien que grossier devenait très dur. Sur une ligne fictive reliant le clocher de Cornillon à celui de St Gervais, un gisement de lignite (Le lignite est un charbon composé de 65 à 75 % de carbone) fut découvert dans le « valat » des Espès à Brouzet, où l'on pouvait voir une couche en surface. Là aussi des traînées de soufre apparaissaient sur le sable et quelques bellinites (os de seiche) y furent trouvées, preuve qu'en des temps très reculés la mer se trouvait là. Ce très mauvais charbon ne fut jamais exploité. En 1912, la société Glepin-Fabre et compagnie entreprit l'exploitation de lignite à Talazargues. Dans le quartier de Cavaines une galerie fut ouverte sur la parcelle 247 axée dans le sens Nord-Ouest Sud-Est la galerie devint assez profonde.

Le charbon était amené par wagonnets sur un terreplein situé au bord du chemin de Talazargues. Un puits, très profond qui se trouvait sur cette même parcelle, au bord du chemin de St Sauveur, communiquait sûrement avec la mine. Devenant dangereux bien que protégé par une margelle, il fut comblé par la suite. De la galerie il sortait une source qui s'écoulait dans le « valat » de Cavaines jusqu'à la Cèze passant devant les deux stations d'épuration, il recevait l'eau du « valat » de St Vincent si bien que ce ruisseau coulait une partie de l'année. L'exploitation de la mine fut de courte durée et là aussi la nature a repris ses droits.

LA CARRIERE DES IDAROCS

Propriété de la commune, la carrière de pierres des Idarocs affleuraient au début du siècle le bord de la route. La pierre était extraite par tirs de mines et cassée à la masse puis calibrée à la massette pour servir à l'empierrement des routes de la région. Il y avait aussi une très belle pierre à bâtir. A partir de 1925 plusieurs caves coopératives et quelques maisons particulières furent bâties avec cette pierre. Actuellement elle sert d'aire de repos. Les épreuves de trial qui s'y déroulent attirent de nombreux spectateurs.

« C'est là une belle zone pour cette compétition » : Source Cévennes Magazine